



Procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle Aviculture-Cuniculture du 13 novembre 2025 (Version provisoire)

I. Identification du document

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle Avicole du 13 novembre 2025- Version provisoire
Responsable de la préparation du document	Catherine COLOT, Marie-Ange MATHIEU
Date de publication	
Validé par	Chargée de mission et participants de l'AS
Annexes	Annexe I : Présentation sur le marché de la volaille de chair et des œufs en Europe et dans le monde (par Simon FOURDIN, Directeur du Pôle Socio-Economie de l'ITAVI/Institut Technique de l'Aviculture en France) Annexe II : Avis sur les actions de promotion 2026 de l'APAQ-W pour le secteur avicole (Amandine Vandeputte, chargée de promotion filière viande à l'APAQ-W) Annexe III : Présentation des actualités (Catherine Colot, CdP) Annexe IV : liste des participants

II. Ordre du jour

1. Approbation du l'ordre du jour
2. Désignation d'un président de séance
3. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente
4. ***Le marché de la volaille de chair et des œufs en Europe et dans le monde*** (par Simon FOURDIN, Directeur du Pôle Socio-Economie de l'ITAVI/Institut Technique de l'Aviculture en France)
5. Avis sur les **actions de promotion 2026** de l'APAQ-W pour le secteur avicole (par Amadine Vandeputte, Chargée de promotion - filière viande/APAQ-w)
6. Renouvellement de 2 mandats avicultrices pour le Collège des Producteurs
7. **Le suivi du Collège des Producteurs sur les points d'actualité** : niveau belge (grippe aviaire, GT Transparency/indicateurs Volaille, programme Omelette/augmentation de la durée d'élevage des pondeuses), niveau Wallonie (volailles Bio, projet d'interdiction de l'euthanasie des poussins, révision du permis de détention, permis d'environnement, plateforme de recherches « parcours et volailles »), niveau UE (règlement Bio, règlement relatif à la protection des animaux pendant le transport, règlement relatif aux normes de commercialisation des volailles de chair, nouvelle législation sur le bien-être animal)
8. Divers

III. Désignation d'un président de séance

Benoît Keller est désigné comme président de la séance.



IV. Approbation de l'ordre du jour et du PV de la dernière Assemblée

Le PV de l'Assemblée Sectorielle du 28 mai 2025, disponible sur le site internet du Collège des Producteurs ([PV de l'Assemblée sectorielle Aviculture-Cuniculture \(2025 S1\) - Le Collège des Producteurs](#)), est approuvé sans remarques.

V. Le marché de la volaille de chair et des œufs en Europe et dans le monde (par Simon FOURDIN, Directeur du Pôle Socio-Economie de l'ITAVI/Institut Technique de l'Aviculture en France)

La présentation de cet exposé est jointe en annexe I.

Une évolution des prix de l'aliment en Europe liée au contexte géopolitique mondial

Comparaison entre 6 pays européens – pic constaté en 2022 lié au contexte de la guerre en Ukraine et qui a fait exploser le marché des matières premières. Le coût de production de la volaille est fortement lié au coût de l'aliment.

Pourquoi les cours sont-ils bas actuellement ?

- Au niveau européen, compétitivité plombée par la parité euro/dollar sur les échanges ;
- Offre globalement abondante. On parle souvent du réchauffement climatique et des récoltes qui sont plutôt moindres chaque année. Cette année, les récoltes ont été plus abondantes que d'habitude. La FAO parle de « perspectives d'offre mondiale confortable » au niveau des céréales ;
- Production de céréales de +3,8 % par rapport à 2024 ; en France beaucoup de problèmes sur la qualité notamment du maïs (mycotoxines).
- Bonnes récoltes en Europe et en Australie sur le blé + sur tout l'hémisphère Sud ;
- Bonnes récoltes en Chine et même record aux Etats-Unis (avec une surface en hausse) sur le maïs ;
- Quelques importateurs reviennent néanmoins aux affaires (Algérie, Iran, Arabie Saoudite en blé, Turquie en orge) ce qui peut impacter le prix ;
- Shutdown aux Etats-Unis : pour suivre le contexte des matières premières au niveau mondial, l'USDA est, aux Etats-Unis, l'organisation la plus performante pour le faire. Dans les coupes fédérales instaurées par le président américain, beaucoup de ces services n'ont pas contre plus aujourd'hui la capacité de produire ces indications => attention au thermomètre américain.

Le règlement RDUE : rappel de ce règlement anti-déforestation (voir slides 5 et 6 de la présentation en annexe I).

7 commodités sont définies en Europe dans le cadre de ce règlement. Le soja y est repris, comme le bœuf mais pas la viande de volaille. Donc, le droit d'importer du soja qui a déforesté n'y est plus permis, mais, en revanche, il sera toujours permis d'importer du poulet qui a déforesté.

3 conditions d'accès sont fixées pour le marché européen :

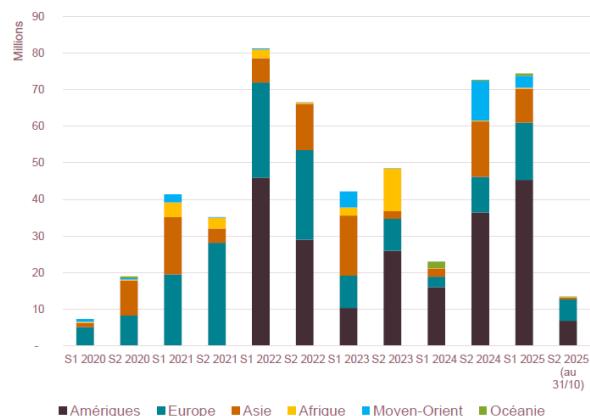
- Être « zéro déforestation » (géolocalisation des parcelles) ;
- Production conforme à la législation du pays de production ;
- Faire l'objet d'une déclaration de diligence raisonnée (recueil d'informations, évaluation des risques et atténuation du risque).

Au départ, le règlement aurait dû entrer en application au 30/12/2025, mais il a été reporté d'une année. Les fédérations européennes (FEFAC, ...) ne demandent plus un second report mais plutôt de la simplification.



L'IAHP bouscule le marché mondial des œufs

IAHP : nombre de volailles touchées dans le monde 2020-2025



⇒ Tous les pays du monde ont été touchés.

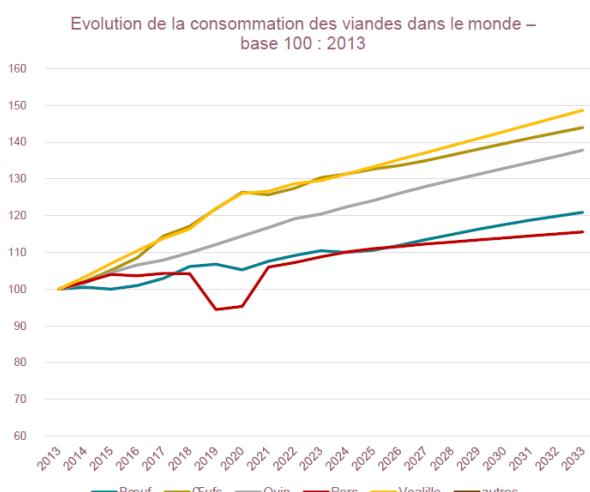
Sur les 10 premiers mois de 2025 :

- 943 foyers d'IAHP détectés dans le monde ;
- 90 millions de volailles touchées dans le monde, dont 52 millions aux USA ;
- 22 millions de volailles en Europe : Pologne avec 8 millions, suivie par le Royaume-Uni et l'Italie. Au deuxième semestre 2025, l'Espagne est durement touchée avec 2,8 millions de pondeuses.

L'inflation stimule la demande mondiale en protéines animales bon marché

Indice FAO : évolution continue du prix de l'alimentation et de la viande (voir graphique en slide 8 de la présentation en annexe I), ce qui a un impact sur le type de viande consommée globalement dans le monde. Comme l'alimentation coûte de plus en plus cher et surtout la viande, les consommateurs vont se diriger vers ce qui le moins onéreux => œufs et poulet.

Une consommation mondiale dynamique en volaille





Depuis 2013, demande mondiale en œufs et volaille a augmenté. A partir de 2016, la volaille est devenue la première viande consommée au monde, devançant le porc qui était le plus consommé.

Tous les pays consomment plus de volailles, y compris les pays en voie de développement, car il s'agit de la seule viande accessible financièrement. À l'horizon 2033, la volaille (+ de 90% de poulets) représentera 41% de la consommation de viande et on estime peut-être la moitié en 2050.

Volaille de chair

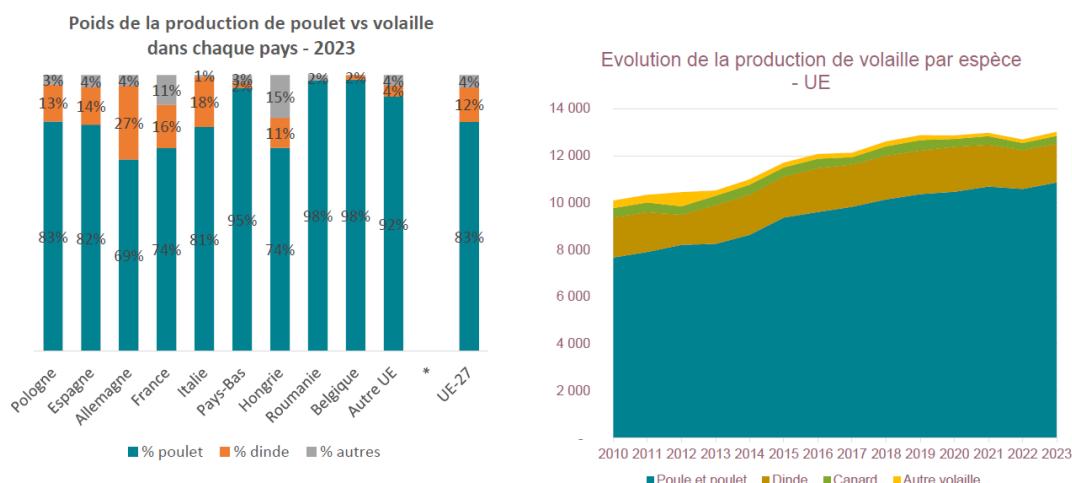
La consommation de poulet en kg/par habitant/an des principaux pays européens (voir slide 11 de la présentation en annexe I)=> des pays comme l'Irlande, le Portugal, l'Espagne sont de très grands consommateurs de viande de poulet (45 kg par an par habitant). En Belgique, consommation moins élevée que les autres pays européens (20kg par an par habitant).

Raisons de l'augmentation de la consommation de poulet :

- Son accessibilité économique ;
- Son aspect santé (option plus saine et moins gras) ;
- Sa polyvalence culinaire, en particulier dans les pays en développement ;
- Adaptée aux nouveaux modes de consommation (le développement des segments élaborés, snacking, fastfood) ;
- Pas d'interdit religieux ;
- Son moindre impact environnemental (vs autres viandes) ?
- L'élevage de volaille fait partie des secteurs qui a connu le plus de progrès génétique et technique depuis 50 ans ;
- Première viande produite et consommée dans le monde.

Les dynamiques du coût de production sont assez hétérogènes d'une zone à l'autre. Tous les pays émergents vont avoir une explosion de la production liée à une explosion de la consommation. Les Etats-Unis et le Brésil qui avaient déjà montré une belle progression sur la dernière décennie vont continuer à avoir des performances supérieures à celles de l'Union Européenne.

La production européenne augmente, mais sans réussir à suivre la demande. En Belgique, on produit 98% de poulet pour 2% de dinde. En Hongrie et en France, le canard est encore assez présent. De 2010 à 2023, la production totale de volaille ne cesse de croître, mais c'est le poulet qui se développe le plus.





Selon l'évolution des modes de consommation, on consomme de moins en moins du poulet entier pour consommer des produits élaborés, comme les filets. La part des découpes dans la production est passée de 55% en 2010 à 70% en 2023, principalement grâce à l'augmentation des découpes fraîches (de 42% en 2010 à 58% en 2023).

Le premier pays producteur de volailles en Europe est la Pologne. Diminution des abattages de dinde et de canard (voir graphiques en slides 17, 18 et 19 de la présentation en annexe I).

Consommation hyper dynamique sur la volaille et le poulet. On a une production qui a du mal à suivre cette évolution. On observe une tension sur les marchés entre l'offre et la demande, se répercutant sur le prix du marché (voir slide 20), sauf pour la France où la cotation des prix n'est pas basée sur l'offre et la demande, comme en Belgique, Pays-Bas et Allemagne.

Enjeux importants dans la filière volaille de chair :

L'ECC, l'European Chicken Commitment (en Belgique BCC) : densité maximum de 30kg/m², présence de lumière naturelle, enrichissements, investissements dans les abattoirs pour l'étourdissement par atmosphère contrôlée par gazage plutôt que par électronarcose. En 2017, 30 ONG de protection animale se sont accordées sur un cahier des charges allant plus loin que la réglementation.

Le différentiel de coût de production entre conventionnel et ECC/BCC

Globalement, au niveau européen :

- Augmentation des coûts de production au niveau de l'exploitation de 18% à 20 % (par kg de poids vif) ;
- Après abattage (par kg de poids carcasse) : une augmentation de 16 % à 17 %.
- Après transformation (par kg de viande) : une augmentation de 19 % à 20 %.

Potentiellement, c'est ce que le consommateur devra débourser de plus pour avoir la même quantité de poulet. Comme il en consomme de plus en plus, va-t-il suivre cette évolution ?

La Commission Européenne est en train de travailler sur la révision de toutes les règles de bien-être animal sur toutes les productions, dont la volaille.

Pour les imports, comme on n'a plus la capacité dans l'U.E. de produire toute la viande que l'on consomme, on va en importer d'un certain nombre de pays, dont le premier exportateur mondial de viande de poulet qui est le Brésil (voir graphique en slide 23 de la présentation en annexe I).

Monsieur FOURDIN reprend ensuite les moments importants concernant le volet sanitaire au Brésil de même que l'accord libre échange avec Mercosur (voir slide 24 de la présentation en annexe I).

Œufs

L'avantage supplémentaire de la consommation d'œufs, en plus de ceux cités pour la volaille de chair, repose sur leur consommation possible par les personnes ayant des régimes végétariens.

Comme pour le poulet, l'œuf est la protéine la plus facile à produire pour les pays émergents. Ces pays-là vont avoir des dynamiques de production qui vont essayer de suivre leurs consommations.

Globalement, la moyenne mondiale a augmenté de 17 % en 10 ans, soit +30 œufs par habitant et par an pour atteindre 192 œufs (slide 26). Pour l'Union Européenne, 9% d'augmentation pour la même période. On remarque

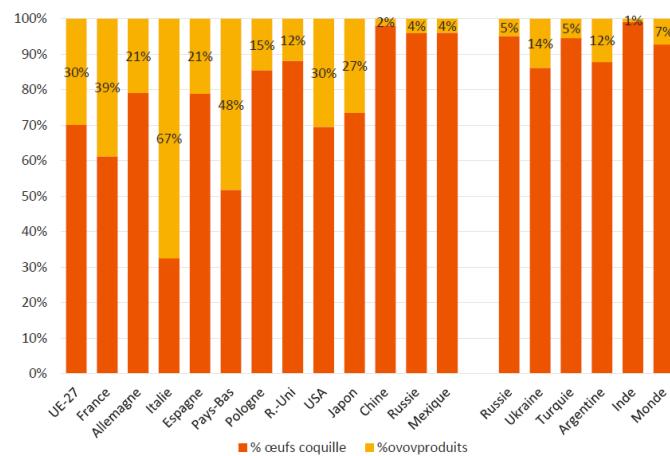


un effet culturel très fort. On peut manger des œufs à tous les repas.

Il y a deux filières dans la filière œuf : la filière des œufs coquille et la filière des ovo-produits (œufs liquides). Dans le monde, seulement 7% des œufs sont transformés en nouveaux produits. Dans l’U.E., 30% des œufs sont transformés, car il s’agit d’une spécificité des pays industrialisés.

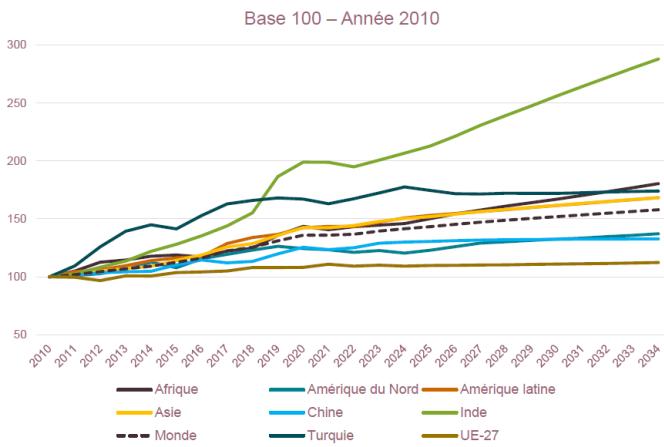
Pays en développement : transformation faible (2 à 8%, jusqu’à 15% chez les plus gros producteurs).

Part des ovo-produits dans la production d’œufs par pays - 2022



Indice FAO : au niveau mondial, la production d’œufs a bondi de +126% en 30 ans (voir graphique en slide 28 de la présentation en annexe I).

Production d’œufs entre 2010 et 2034 dans le monde – par région



Les acteurs majeurs sur l’œuf sont très concentrés en Asie. La Chine est de loin le plus grand producteur au monde (32%). L’Inde tourne actuellement autour de 7% de la production mondiale. Entre 2010 et 2034, sa production devrait être multipliée par 3. Seulement 1,4 % de la production mondiale est échangée (10% pour la volaille). L’œuf coquille est un produit qui voyage très mal (fraîcheur). Pour les ovo-produits, il peut y avoir plus d’échanges mais uniquement dans certains pays du monde industrialisés.



La souche blanche poursuit sa percée

Les souches blanches sont en train de prendre l'ascendant sur les souches brunes, parce qu'elles ont globalement de meilleures performances technico-économiques, une meilleure efficacité alimentaire et une meilleure performance environnementale, car plus efficientes. Les lots de souches blanches ont une longévité plus importante. D'un point de vue culturel, beaucoup de pays européens consomment davantage d'œufs bruns plutôt que d'œufs blancs. En Belgique, 50 % blancs/50% bruns. Progression plus lente dans l'Union Européenne, mais une tendance se dessine, notamment en Europe du Nord, où les œufs blancs suscitent un intérêt croissant.

Globalement, on peut faire le parallèle entre le marché des œufs et de la volaille de chair => hausse de la demande et manque d'offre, donc hausse des prix. L'offre ukrainienne pèse également sur les prix. 86 % de la production mondiale d'œufs provient encore d'élevages en cages, majoritairement non aménagées. Union Européenne : 38 % (aménagées depuis 2012).

Les propositions de la Commission Européenne sur le BEA et notamment la place de la cage

Une directive européenne sur le bien-être : une des propositions émises porte sur la suppression des cages. Plusieurs espèces sont concernées dont les poules pondeuses. Une consultation est en cours au niveau européen, à l'issue de laquelle la Commission Européenne devra établir des propositions. Une nouvelle réglementation devrait s'appliquer.

Fin de l'élimination des poussins mâles

Pas d'unicité européenne (encore moins mondiale), à ce stade mais la fin de l'élimination des poussins mâles se poursuit (voir slide 36 de la présentation en annexe I).

Propositions sur la future directive BEA de la Commission Européenne : « Éliminer progressivement cette pratique de mise à mort des poussins mâles d'un jour dans le secteur des poules pondeuses, et prévoir des périodes de transition appropriées ainsi que d'éventuelles dérogations ».

Informations à retenir :

- La consommation de volaille (poulet & œufs) bat tous les records => prix des cotations du vif qui s'emballent en Europe ;
- Volet BEA : Les engagements ECC/BCC des leaders : véritable tournant ou effet d'annonce ? Transition vers la fin de la cage en pondeuses et développement de l'ovosexage ;
- IAHP : toujours un enjeu pour les filières avicoles : développement de la vaccination ?
- Sur l'Ukraine : la baisse des importations se poursuit et les autres pays exportateurs prennent le relais ;
- Sur le Brésil : baisse des importations temporaires liée à leur épisode IAHP mais le marché à nouveau ouvert. Dénouement de l'accord Mercosur imminent (Décembre ?) => ré-augmentation des importations car plus grande partie sans droit de douane.

Questions posées lors de cette présentation :

1. Pour l'EUDR, dispose-t-on d'évaluations sur une augmentation du coût de l'alimentation liée à l'application de la législation et des coûts pour les producteurs derrière ou cela va-t-il se lisser ?

Ça va sûrement se lisser. Selon les données françaises (à voir si transposables partout), on table sur 10 €-12 €/tonne de plus, suite à l'estimation de l'ensemble du dispositif mis en place. Toutefois, cela va certainement se lisser dans le temps. D'autres éléments risquent de se produire, dont on ne peut pas encore mesurer les impacts. Par exemple, le soja : on l'importe essentiellement d'Amérique du Sud et vous savez qu'il y a un gros producteur de soja qui est l'Ukraine. Si demain, le soja sud-américain qui est déforestant perd déjà 10€-12€ de point de compétitivité, peut-être que le soja ukrainien sera encore plus sollicité. Il est possible que d'autres



zones du monde se mettent à produire du soja, car ils ont un avantage compétitif s'ils sont dans des zones où il n'y pas de question de déforestation.

- 2. Je suis quand même assez inquiet par rapport au soja déforestant. L'Europe n'est déjà pas capable de contrôler la Corse au point de vue jachères dans les grandes cultures, alors aller contrôler en Amérique du Sud ! C'est un beau règlement qui a été mis au point, mais sur place, les contrôleurs iront visiter une porcherie et on ne les retrouvera jamais plus.**

La France a connu un grand épisode sur les œufs importés ukrainiens, parce qu'ils ne respectaient pas les normes de production. Le problème du contrôle a été mis en avant, car le contrôle porte sur le produit final, une fois qu'il arrive dans le pays et pas sur place. Quand vous avez votre livraison de soja par exemple pour le soja OGM, on peut faire un prélèvement et vérifier si c'est du soja OGM ou pas. Sur le non déforestant, on ne peut le savoir qu'en ayant été vérifier sur place. Effectivement, cette question de traçabilité et de contrôle, avec des moyens assez limités, se pose. Si des contrôles aléatoires sont effectués sur un nombre limité de sites par an, on risque de passer à côté.

- 3. Ils ne savent déjà pas contrôler le soja OGM du non OGM. Il faut savoir que le soja, quand il quitte le Montegrosso, il fait quand même 3 500 km en camion.**

Au départ, la dérogation souhaitée par les entreprises est de simplifier le règlement, en réduisant, par exemple, le nombre de pays où il n'est pas nécessaire de réaliser un contrôle, considérant qu'il n'y a pas vraiment d'enjeu de déforestation. Un contrôle plus réduit de nos importateurs pendant au moins six mois est souhaité, afin que les gens aient le temps de mettre en place leur dispositif, etc. Il y a actuellement un combat interne entre pays européens, comme l'Autriche qui pousse pour un contrôle dès le début et d'autres pays informant qu'ils vont attendre que le règlement se mette en place.

- 4. Dans tous les graphiques présentés, n'y a-t-il pas un risque que la population européenne ait de moins en moins de pouvoir d'achat ? Le consommateur ne va-t-il pas être tenté de se diriger vers des volailles meilleur marché ? Aller plus vers l'éthique ou préférer regarder au prix ?**

Il y a plein de consommateurs différents. On sait qu'il y a effectivement en France ou dans certains pays une partie non négligeable de la population qui de toute façon regarde surtout le prix. C'est pour cela que j'avais montré les 7 commodités au niveau desquelles on va regarder s'il y a un impact sur la déforestation. Le poulet n'y est pas intégré. La filière volaille française trouve injuste d'impacter le soja qu'on importe mais de laisser importer du poulet ayant pu consommer du soja déforestant sur place. Comme il aura été consommé sur place, il aura le droit de voyager jusqu'aux frontières européennes.

- 5. Le consommateur va quand même regarder à la qualité ?**

En France, le Label Rouge en poulet de chair représente 17 % de la production. Le Label Rouge est quand même beaucoup plus cher que du standard. Des consommateurs recherchent un certain niveau de qualité qu'ils ne vont pas retrouver dans du poulet standard provenance Ukraine. Une autre partie de la population recherche le prix. Pour les œufs, en France, on n'a plus le droit de faire de nouveaux élevages cage. Les distributeurs se sont engagés à ne plus mettre d'œufs de poules élevées en cage dans les rayons. Pourtant, les consommateurs se ruent sur les œufs cage qui sont moins chers. Un paradoxe a même été observé : les œufs cage sont devenus plus chers que les œufs sol. Les consommateurs recherchaient tellement les œufs premier prix que l'offre et la demande ont marqué un effet inverse temporaire.

- 6. En France, quel est le pourcentage de consommateurs qui vont plus vers le standard pour le poulet ?**

La production Label Rouge, c'est 17% auxquels vous rajoutez 1,5 % de bio. Je pense que pour les consommateurs se tournant vers le standard, on a besoin de scinder ceux allant vers du standard + avec des cahiers des charges sur du non OGM par exemple ou sur d'autres critères, et souhaitant consommer quand même français, et ceux recherchant juste le prix.

- 7. C'est pour cela que les abattoirs belges se dirigent vers le nord de la France pour revendre le poulet français.**

La population du nord de la France a particulièrement moins de pouvoir d'achat. Si je prends l'exemple des œufs, à Paris, les œufs principaux consommés sont les œufs bio. Dans le nord de la France ce n'est pas du tout le même pourcentage.

- 8. C'est dans le nord de la France qu'on produit le poulet standard qui vient vers la Belgique ?**

La plus grosse production de poulets standards n'est pas dans le nord de la France. La particularité du nord est que les éleveurs travaillent avec les abattoirs situés en Belgique.



VI. Avis sur les actions de promotion 2026 de l'APAQ-W pour le secteur avicole (par Amadine Vandeputte, Chargée de promotion - filière viande/APAQ-w)

La présentation de cet exposé est jointe en annexe II.

Amandine Vandeputte rappelle les différents groupes cibles que l'APAQ-W cherche à toucher au travers de ses actions (journalistes médias, enseignants, Horeca, ...) + les outils (voir schéma en slide 2 de la présentation en annexe II).

Viande de Chez Nous : plateforme qui regroupe l'ensemble des secteurs viandeux (petits et gros élevages), permettant aux petits secteurs de bénéficier de visibilité puisque l'ensemble des secteurs participe, budgétairement parlant, aux actions qui sont sous la coupole de Viande de Chez Nous.

Actions Viande de Chez Nous (plus de détails en slide 5 de la présentation en annexe II) :

- Rencontres sur le terrain entre écoles et producteurs ;
- Rencontres sur le terrain entre restaurateur et producteurs ;
- Barbecue annuel Viande de chez nous ;
- Charte des bouchers ;
- Dégustations et interview des producteurs pendant les foires et salons (Libramont, Battice) – en 2026, dégustations prévues en moyennes surfaces (AD Delhaize, Proxi...).
- Création en cours de vidéos « bien-être des animaux de la ferme » avec valorisation en 2026 + impression des outils pédagogiques par spéculation mis à disposition des éleveurs, des enseignants ;
- Action continue sur les réseaux sociaux via les pages de l'Apaq-W et de Je cuisine local ;
- Diffusion de vidéos astuces sur la cuisson des viandes ;
- Les vidéos seront distribuées via les TV locales pendant deux semaines de la fin novembre à la mi-décembre.

Actions secteur avicole :

- **Goodies et communication sur l'identification des modes d'élevage (bio, plein air...)** => jetons pour caddies de supermarché (presque en production) ;
- **Événement influenceur maximum mi-janvier 2026** : œufs hors calibre – utiliser les œufs => produits de beauté par exemple pour éviter les pertes ;
- **Concours foie gras** : sur Vivacité ;
- **Matériel à disposition** : vidéos Youtube, brochures poulet, outils pédagogiques, bics poulet, sacs tote bag, etc ;
- **Bien-être animal** : 13 dessins, 13 vidéos (montage en cours pour les poulets).

Actions transversales :

- **Différentes plates-formes** : #jecliquelocal.be, jecuisinelocal.be, Instagram, Facebook, ...
- En fonction des années et des budgets, des capsules sont réalisées avec des influenceurs chez un producteur avec une trame reposant surtout sur des recettes. L'idée est de travailler sur le transversal pour faire passer le message que l'on peut manger de tout et chez nous on a de tout => par exemple, soupe zéro déchet.

Plan stratégique 2026 :

- **Viande de Chez Nous** : mêmes types d'actions car il y a de la demande et encore beaucoup de choses à montrer.
- **Volaille et œufs**



- Communication sur l'identification des modes de production des œufs + distribution devant supermarchés ;
- Goodies, boîte à œufs réutilisable ;
- Production et impression de carnets recettes avec du poulet et des œufs à l'attention des étudiants : ces produits ne sont pas chers, faciles et rapides à cuisiner + distribution aux étudiants ;
- Production de bâches pour la vente de colis à la ferme (poulet/œuf) ;
- Campagne foie gras de moindre ampleur.

Si d'autres idées, nous sommes ouverts à la discussion et ce n'est pas figé.

Budget viande 2026 :

- Viande de Chez Nous : 140.000 € ;
- Secteur Avicole : 40.000 € (cotisations + prime reçue par la Région).

Voici les questions posées lors de cette présentation :

1. ***Vous le faites déjà, mais ne serait-il pas intéressant d'intensifier les rencontres entre les écoles et les producteurs. Ce sont les futurs clients. Il est donc important de les prendre à bras-le-corps. GAIA va dans les écoles et va prendre notre place.***

C'est ce que je disais notamment aux autres assemblées. J'entends bien que GAIA est très présent dans les écoles, mais on ne doit pas se comparer à GAIA et essayer de leur « couper la chique ». On en n'a malheureusement pas les moyens financiers.

2. ***J'ai entendu qu'il fallait 10.000 €-12.000€ pour les vidéos et leur diffusion dans la presse. Je trouve que c'est beaucoup d'argent pour ne pas avoir vraiment de retour.***

Ce qui coûte cher, c'est leur diffusion. La production ça va encore. Je serais partante d'aller dans les écoles.

3. ***Ce serait important de parler avec la direction d'école pour qu'elle oriente ses choix.***

Il est pour cela nécessaire de trouver des thématiques dans lesquelles l'élevage a son ancrage. Si on parle d'agriculture, on parle de prairie. Donc, on doit parler d'élevage.

4. ***Les Français développent dans les écoles une approche au travers d'une organisation qui s'appelle WELFARM. Ils ont des mallettes, des outils, des vidéos, des fascicules pour les enseignants et les élèves.***

5. ***Cette semaine, un concours sur des fromages est passé à la télé. Ne peut-on pas faire la même chose pour les bouchers, les charcutiers ? C'est la télé qui vient vers nous.***

Cela dépend vraiment du produit. Je ne suis pas contre l'idée du concours, mais il faut avoir à l'esprit que cela prendra tout votre budget. On peut y réfléchir. C'est juste que votre action de l'année sera alors uniquement un concours.

Points d'attention :

- Ce qui serait peut-être aussi intéressant : montrer aux enfants les choses bien faites, car on peut manger un œuf, en le mangeant frais et non sous la forme d'un ovoproduit. Ce n'est pas la même chose du tout. Beaucoup de collectivités servent des œufs saumurés qui n'ont plus de goût. On dégoûte les enfants de manger des œufs, alors qu'à la base, s'il est bien préparé et cuit dur, c'est bon.
Cela pourrait être une action de travail : décourager l'utilisation d'ovoproduits dans les collectivités. L'AFSCA insiste sur l'utilisation des ovoproduits. Oui, c'est propre mais on perd le goût.
- Il a été dit en Commission filière qu'il est plus porteur de toucher les jeunes ménages avec les recettes, plutôt que les étudiants.
- En Commission filière, une remarque est également remontée sur la réalisation des bâches => bonne idée pour les agriculteurs qui sont en vente directe, mais, en général, ils sont déjà équipés. L'idée de panneaux est proposée également.
- Idée de roll-up à placer dans les points de vente hors de chez nous. Pour les personnes qui sont dans le commerce, c'est intéressant.



VII. Renouvellement de 2 mandats avicultriers pour le Collège des Producteurs

2 de nos représentants, Laurent DECALUWE et Daniel COLLIENNE, doivent remettre leur mandat en jeu et se représentent. Deux nouveaux candidats ont postulé : Alain HENRY et Christophe PEPIN.

Membre effectif : Alain HENRY

Membre suppléant : Laurent DECALUWE

VIII. Le suivi du Collège des Producteurs sur les points d'actualité

Au niveau wallon :

- Projet d'interdiction de l'euthanasie des poussins : rencontre du cabinet du Ministre wallon du BEA en septembre, suivie d'une note de travail. Texte déjà en première lecture. Demande période de transition réaliste qui tient compte de l'évolution des techniques d'ovosexage (efficacité technique, économique et de BEA).
- Révision du permis de détention : le Ministre s'est exprimé sur la révision du permis de détention valable un an. L'idée est de remplacer le permis de détention par un certificat de confiance. Les membres du Collège sont demandeurs pour qu'on puisse aller de nouveau vers le Cabinet et refaire des propositions. Pour les volailles, ne pas exiger de permis constitue la demande des éleveurs.
- Permis d'environnement : pour les secteurs porcs et volailles, finalisation d'un outil de sensibilisation à l'attention des villes et communes (via l'Union des Villes et Communes).

Au niveau belge :

- Grippe aviaire => voir évolution et mesures en slide 11 de la présentation en annexe III ;
- GT Transparence (concertation de chaîne) qui travaille sur les indicateurs de rentabilité (SPF Economie) ;
- Programme Omelette/augmentation de la durée d'élevage des pondeuses ;
- Projet sur un Label BEA. Première réunion fixée le 21 novembre => travail sur le secteur volaille en 2026-2027.

Au niveau européen :

- Règlement relatif à la protection des animaux pendant le transport : discussions bloquées actuellement au niveau du Parlement Européen. Reprise des discussions : pas avant juin 2026.
- Règlement bio : souhaite d'apporter des simplifications au règlement actuel sur l'agriculture biologique. Remontée d'informations via ERPA. Le bureau BIO a confirmé son intention d'apporter des modifications très ciblées à la réglementation européenne bio.
- Règlement relatif aux normes de commercialisation des volailles de chair (vers un acte délégué) – on attend la suite et on espère que l'acte passe.
- BEA (arrêt des cages, interdiction euthanasie poussins, de l'euthanasie par bain d'eau, ...).
- Dénominations (viande) :
 - Présentation en juillet 2025 par la CE d'une révision ciblée du règlement OCM.
 - Vote par le PE le 8/10 visant à renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.



IX. Annexes :

 Annexe I-ITAVI.pdf

 Annexe II-APAQ-W.pdf

 Annexe III - SOCOPRO 13 novemt

Annexe IV : Liste des participants

NOM	Prénom
ANCION	Nicolas
BAERT	Grégoire
BAUDOIN	Simon
COLLIENNE	Daniel
CUISINIER	François
CHAMPENOIS	Valentin
CHARLIER	Quentin
CHARTIER	Vincent
COLAERS	Guido
D'HALLUIN	Justine
DEBAR	Jean-François
DECALUWE	Laurent
DELMEIREN	Simon
DENDAUW	Quentin
DESUTTER	Jean-François
DE VLIEGHERE	Sandrine
FLAMENT	Aline
HENRY	Maxime
HENRY	Alain
KELLER	Benoit
LABYE	Didier
LAPRAILLE	Antoine
LAVOIX	Christian
LAVIS	Thibaut
LEHAIRE	Dominique
LINOTTE	Louis



LUST	Vincent
MARLIER	Anne
MASSCHELEIN	Anais
MASSCHELEIN	Aline
MASSCHELEIN	Ans
MAZIERS	Loïc
MERNIER	Bernard
MERTENS	Nils
MOUREAUX	Jean-Michel
PADUART	Jean-François
PADUART	Hugolin
PEPIN	Christophe
PIRARD	Emilien
PIROT	Olivier
RENSON	Martin
SIMONS	Roger
TARGE	Yolin
THIBAUT	Steve
VANDEPUTTE	Amandine
VANKEERBERGHEN	Julien
VAN WYNBERGHE	Stéphane
VROMANT	Norbert
VROMANT	Laurent